

**CIBLE**

## Solana

**L**e mince filet d'eau tiède qui a coulé pendant la campagne pour les élections européennes nous a apporté un message rédigé en termes identiques par les libéraux-libéraux de M. Bayrou et les libéraux-sociaux de M. Hollande. Il faut, nous disait-on, faire l'Europe de la défense afin que sa partie occidentale dépendent moins des Américains. Preuve : la guerre contre la Yougoslavie.

Le principe était juste, et la volonté louable car, à l'exception de la France disposant de sa propre force nucléaire, l'Europe occidentale était demeurée sous domination américaine pendant la guerre froide.

Elle y restera. A Cologne, dix jours avant les élections européennes, le Conseil européen a confié la politique de sécurité européenne (PESC) à Xavier Solana. Or ce « Monsieur PESC », comme on dit, est secrétaire général de l'Otan, où il s'est montré fidèle serviteur des États-Unis - ces derniers mois tout particulièrement.

Il n'y aura donc pas de politique européenne indépendante. Pour sa politique étrangère et sa défense, l'Europe est et restera américaine.

## LOGIQUE

# Pas de droit sans État

### Emploi

## La défaite socialiste

p. 3

### Entretien

## Le prince de Monténégro

p. 6/7

## Pensée unique, monnaie unique, langue unique !

Au moment du scrutin européen du 13 juin 1999, il est nécessaire de mettre l'accent sur la menace que les institutions européennes font peser sur les langues autres que l'anglais.

Car sous couvert d'uniformisation, l'Union européenne met en place un ultra-libéralisme à l'anglo-saxonne sans entrave et sans frontière. A cette liberté totale du commerce, aucune entrave linguistique n'est acceptée. Seules, la protection du consommateur, la moralité (sans doute en voie de rénovation...), la sécurité et la santé publique peuvent contrarier ce laisser-faire et ce laisser-passer économiques.

L'existence des langues nationales diverses nuit à l'objectif européen de liberté totale du commerce mondial, la diversité linguistique est une entrave au commerce. C'est pourquoi, les institutions européennes favorisent dans les faits l'anglo-américain, de la monnaie unique à la langue unique, le pas est franchi fréquemment tant dans les publications officielles de l'Union (*Le Journal Officiel des Communautés Européennes* fait paraître dans sa « version » française des pages entières en

anglais) que par la Commission qui diffuse, avec cynisme, courriers, études, documents, projets, appels d'offres, uniquement en anglais ! Il en est de même des réunions de travail et des serveurs internet de la Commission.

Sur cette question l'association fédérative *Le Droit de Comprendre* a, dans son récent rapport « *La langue française dans tous ses états* » de janvier 1999, donné en 70 pages une vision franche et loyale de la situation de la langue française dans les institutions européennes mais également dans de nombreux autres domaines (commerce, publicité, travail, audiovisuel, services publics, administrations).

Avec le traité de Maastricht et maintenant celui d'Amsterdam - décidément depuis d'Artagnan, les Pays-Bas ne nous portent pas chance - nous sommes sur la dernière ligne de défense, les autres ayant été abandonnées sans combat par nos politiciens, nos technocrates et nos faiseurs d'opinion qui ne croient

plus en grand-chose et surtout pas à la nécessité du maintien du français comme langue de communication internationale.

Ainsi, même lorsque la France gagne la Coupe du Monde de football, les joueurs français font leur entrée lors de la *garden-party* de l'Élysée du 14 juillet 1998 avec la chanson, déjà ancienne, « *We are the champions* » du groupe anglais *Queen*. Chanson qui avait déjà été diffusée au Stade de France quelques minutes après la fin de la rencontre. Est-il nécessaire de rappeler que l'hymne des Bleus est de notoriété médiatique « *I will survive* ».

Ce dernier exemple montre que le pire adversaire de la langue française se trouve être l'absence de volonté nationale de défendre ce qui constitue notre propre identité. Par lassitude, par abandon, par ignorance, nos élites autoproclamées renoncent à ce pourquoi elles devraient exister, la mise en oeuvre de l'avenir collectif du peuple français.

Croire en sa valeur, combattre pour une vision ouverte au monde, affirmer ce que l'on est, sont des motifs nobles et généreux. Certes, chacun sait que l'argent et le pouvoir sont les principales assises de notre monde, il n'est pas nécessaire d'en faire des principes « moraux » alors qu'ils ne sont que des réalités communes et parfois triviales.

Le français est l'affaire de tous ; penser, lire, écrire, parler, aimer, regarder, écouter, travailler, acheter, vendre... ces actions ne concernent pas, à l'évidence, uniquement les spécialistes du langage ou les amateurs du bien parler.

La vitalité d'une langue se situe principalement dans sa mise en pratique dans toutes les situations de la vie courante, l'expression langue vivante traduit bien cette réalité.

« *Que le salut du peuple, soit la loi suprême !* » proclamaient les premiers Romains ; que la diversité des langues, donc des pensées, soit le salut des peuples européens et donne du souffle à un monde écrasé par les intérêts économiques à courte vue. Décidément l'Homme ne vit pas que de pain...

Marc FAVRE  
d'ÉCHALLENS

Marc Favre d'Échallens est administrateur de l'association *Le Droit de Comprendre* (98 rue de Sèvres, 75007 Paris, tél : 01 42 73 13 74), association fédérative regroupant les principales associations de défense de la langue française, notamment : *Défense de la langue française* et *Avenir de la langue française*.

Il est également administrateur de *Défense de la langue française*, la plus importante des associations de défense de la langue française comptant 2 500 adhérents (8 rue Roquépine, 75008 Paris, tél : 01 42 65 08 87).

### Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : ..... Date de naissance : .....

souscrit un abonnement de :  
 trois mois (125 F)    six mois (200 F)    un an (300 F)    soutien (600 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

**royaliste**  
 SOMMAIRE : p.2 : Pensée, monnaie et langue unique I - p.3 : La défaite socialiste - Un seul être vous manque - p.4 : Une logique de guerre sainte - p.5 : L'Europe finlandisée - p.6/7 : Entretien avec le prince de Monténégro - p.8 : La leçon du professeur Foyer - p.9 : La République du Roi - p.10 : L'âme et la grandeur - Le flâneur amoureux - p.11 : Action royaliste - p.12 : Éditorial : Pas de droits sans l'État.  
 RÉDACTION-ADMINISTRATION  
 17, rue des Petits-Champs,  
 75001 Paris  
 Téléphone : 01 42 97 42 57  
 Télécopie : 01 42 96 05 53  
 Dir. publication : Yvan AUMONT  
 Com. parit. 51730 - ISSN0151-5772

## La défaite socialiste

Après un an et demi de travail, l'Union européenne a adopté un pacte pour l'emploi qui est avant tout un pacte pour la flexibilité à la mode de Tony Blair.

En novembre 1997, la presse social-démocrate avait chanté victoire parce que le Conseil européen avait décidé une « *stratégie coordonnée pour l'emploi* » destinée à équilibrer l'organisation d'une Europe monétaire. Puis on claironna, lors de la victoire de Gerhard Schröder, que la prédominance de gouvernements sociaux-démocrates dans l'Europe des Quinze allait permettre la réalisation de l'Europe sociale...

Soumission éclair du gouvernement allemand à l'idéologie des banquiers centraux, démission d'Oskar Lafontaine : tels furent les deux premiers démentis, massifs, déjà décisifs, au conte bleu sur l'Europe rose. Le troisième est tombé une semaine avant les élections européennes, lors du sommet de Cologne.

Le 4 juin, le Conseil Européen a définitivement enterré l'idée d'un « gouvernement économique » européen qui aurait fait contrepoids à la Banque centrale européenne. Première défaite, d'ailleurs déjà consommée.

Les Quinze ont en outre réaffirmé la nécessité « *d'appliquer strictement les critères du pacte de stabilité et de croissance* ». Le Conseil européen veut maintenir ou durcir la contrainte monétaire qui entraîne de fortes réductions d'emplois. Et les gouvernements sociaux-démocrates, entièrement ralliés à la conception ultra-libérale,

acceptent de diminuer les dépenses publiques pour réduire les déficits. Cette ânerie économique, particulièrement fâcheuse en période de récession, interdit toute politique active en faveur du progrès social et de l'emploi. Deuxième défaite, confirmée.

Enfin et surtout, le fameux « pacte pour l'emploi » adopté à Cologne, est le reflet des convictions défendues par Tony Blair : ne rien faire qui puisse être ressenti comme une gêne par les patrons, et favoriser la flexibilité et la contrainte salariale sans trop le dire.

De même que le pacte « de stabilité et de croissance » se résume aujourd'hui à des mesures de contrainte monétaires et budgétaires qui s'accompagnent du refus de toute politique de soutien global de la croissance, de même le « pacte sur l'emploi » se traduira par une aggravation de la mobilité forcée des travailleurs, par leur adaptation contrainte au marché du travail, par la réduction obligée des salaires. Troisième défaite, cinglante, pour les socialistes.

Telle qu'elle est conçue, l'Europe interdit toute politique sociale. Ce qui est démontré depuis beau temps dans la théorie vient d'être confirmé par un an et demi de travaux pratiques. L'Europe social-démocrate paraît ce qu'elle est : une imposture.

Annette DELRANCK

Tout était joué avant, par la volonté de ceux qui se lamentent du désintérêt des citoyens pour la campagne européenne. Le traité d'Amsterdam est signé, et la grande coalition libérale-socialiste a volontairement exclu les Français du débat et du processus de décision en refusant le référendum sur la révision constitutionnelle. L'euro a été lancé dans l'euphorie et il retombe maintenant - face au dollar - avec une telle constance que les artisans de la chose préfèrent se taire, tant leurs prévisions ont été démenties, tant les problèmes techniques demeurent nombreux et sans solution. Qu'on ne s'étonne pas si le parlement européen, qui n'a jamais intéressé personne, pas même les têtes de liste, suscite une profonde indifférence.

Pour animer la campagne, on comptait comme d'habitude sur les provocateurs qu'affectionnent les médias. A l'automne, on se réjouissait. Il y en avait deux sur le marché - le Méchant bien connu, et le Bon, l'enfant prodige de retour.

Mais Jean-Marie Le Pen a eu ses problèmes de couple avec Bruno Mégret. Réputé moribond, ou du moins sévèrement touché, celui qui était au centre du débat politique s'est trouvé marginalisé. Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé : la gauche a perdu son seul argument contre la droite (toujours accusée de complaisances) et le dernier

## Un seul être vous manque...

La campagne européenne était, comme les précédentes, sans enjeu véritable. Elle fut aussi la plus ennuyeuse de toutes celles qui ont jalonné notre histoire.

élément qui lui permettait de s'identifier (comme antifasciste et antiraciste).

Quant à Daniel Cohn-Bendit, il a déçu. Après une entrée en fanfare, il a répété ses formules et ses mimiques comme un vieil acteur qui joue tout à coup à contre-emploi. Dany le Rouge défendant l'euro puis l'agression de l'Otan tandis que les CRS le protégeaient contre des chasseurs furibards : qui donc, en 1968, aurait pu croire cela ?

Restaient les « grandes listes ». Libérées peu ou prou des hypothèques national-populiste (à droite) et libérale-libertaire (à gauche) elles auraient pu occuper le terrain. Même pas. MM. Hollande, Sarkozy et Bayrou ont brassé du vent semaine après semaine, et ce sont les nationalistes autoritaires et les trotskistes qui tireront leur épingle de ce jeu dérisoire. Robert Hue, quant à lui, resta dans son rôle pitoyable d'otage à la conscience le remords de ne pas être capable d'organiser la résistance populaire à la guerre menée par l'Otan.

Cela se paiera. Cela se paie déjà. Pendant la campagne électorale, l'hémorragie militante s'est aggravée au RPR et au PC, et les membres du PS ont assuré un service minimum après avoir regardé à la télévision l'exode des Albanais et les bombes tomber sur la Yougoslavie.

Sylvie FERNOY

# EDD

## De la dérision à une logique de guerre sainte

Association locale, *État de Droits* s'était constituée pour lutter contre la discrimination ethnique dont étaient victimes certains jeunes de la région angevine. Soucieux de justice, ses membres avaient rapidement engagé des actions pour le droit au logement et pour l'emploi. Très vite, ils en vinrent à considérer que les problèmes qu'ils affrontaient (violence dans les quartiers, racisme, chômage, cynisme patronal...) ne pouvaient être résolus que dans une perspective politique d'ensemble et à l'échelle de la nation.

Ils décidèrent donc d'invoquer les textes fondateurs, Déclaration des Droits de 1789, Préambules des Constitutions de 1946 et de 1958, et d'exiger qu'ils soient à nouveau respectés par les élus, les fonctionnaires d'autorité et les organisations patronales. D'où l'organisation d'opérations de « harcèlement civique » au cours desquels les responsables sont fermement invités à répondre de leurs décisions, selon les principes de la démocratie.

Restait à donner à *État de Droits* une dimension nationale. C'est ce qui a été fait à Angers les 4 et 5 juin lors du congrès de l'association, qui a réuni des militants politiques et syndicalistes de diverses obédiences ainsi que des animateurs d'associations. Venus de toute la France, les membres anciens et nouveaux d'*État de Droits*, après débat sur les orientations générales, ont procédé à l'élection d'un Conseil d'administration et d'un bureau. La présidence de l'association a été confiée à Nicolas Lucas, le secrétariat général à Pascal Beaucher.

Bon courage, EDD !

Y.A.

**La guerre qui se déroule actuellement dans les Balkans nous est présentée volontiers par ses partisans européens, au nom des plus hautes valeurs morales et de l'honneur, comme un combat radical de la Civilisation et de l'exigence humanitaire contre la Barbarie (1).**

Certes, on n'en appelle pas nécessairement au religieux proprement dit. Lorsque celui-ci est évoqué, c'est généralement - et d'ailleurs de façon sommaire - au titre de simple et funeste ingrédient du conflit. Néanmoins - et ce n'est pas un moindre paradoxe de ce drame - la méconnaissance du facteur de paix que peuvent représenter les religions dans la conscience des nations européennes va de pair avec un discours hypermoralisateur qui utilise d'autant plus les ressources disponibles du sacré que le contexte culturel est largement ouvert à des visions sécularisées de la fin de l'histoire (2). L'exaltation utopique de la défense des droits de l'homme peut ainsi prendre la forme d'une religion séculière de type humanitariste débouchant sur une logique de guerre sainte.

Il y a un peu plus de soixante ans, dans un contexte historique différent et à propos d'une autre guerre civile, Jacques Maritain avait dénoncé la perversité de cette logique en des termes tellement actuels qu'il est opportun de les reprendre : « *Juste ou injuste, une guerre contre une puissance étrangère ou une guerre contre des concitoyens reste dès lors nécessairement ce qu'elle est de soi et par essence, quelque chose de*

*profane et de séculier, non de sacré ; non seulement quelque chose de profane, mais quelque chose d'ouvert au monde des ténèbres et du péché. Et si, défendues par les uns, combattues par les autres, des valeurs sacrées s'y trouvent engagées, elles ne rendent pas saint ni sacré ce complexe profane ; c'est elles qui, au regard du mouvement objectif de l'histoire, sont sécularisées par lui, entraînées dans ses finalités temporelles. La guerre n'en devient pas sainte : elle risque de faire blasphémer ce qui est saint » (3).*

Maritain n'était pas un pacifiste. Il ne niait pas toute possibilité d'une juste guerre ni la nécessité où l'on se trouve parfois de mettre la force au service du droit. Néanmoins, lors du dernier conflit mondial, il tenait encore à rappeler que si la légitimité de la guerre entreprise apparaissait avec évidence, et si elle était en l'occurrence une guerre de civilisation, elle n'était pour autant ni une guerre sainte ni une guerre idéologique. La guerre demeurerait à ses yeux « *un état monstrueux du monde* » qui ne pouvait jamais être pris pour un moyen bon en soi d'édification politique.

Le discours de nombre de partisans de la guerre aux

conséquences imprévisibles qui enflamme aujourd'hui les Balkans traduit une fois de plus cette dépréciation du politique qui est un des symptômes les plus alarmants de nos démocraties. Ceux qui parmi eux adhèrent à l'idée illusoire et dangereuse d'une substitution de l'humanitaire armé au politique dissimulent assez mal en réalité leur profond désarroi. Ils sont d'autant plus portés à croire qu'ils parlent en quelque sorte de l'intérieur de l'absolu du Bien que des formes atypiques et abâtardies de mystiques d'identité à un absolu impersonnel et indifférent à être - qui font naturellement fi de toute médiation et s'accommodent volontiers du scepticisme moral - sont une des dominantes de notre culture.

Dans ces conditions, l'émergence d'un hypermoralisme guerrier sur fond de relativisme éthique, voire de dérision, n'a rien de fortuit. L'amoralisme et l'hypermoralisme politiques se nourrissent l'un l'autre. Ils cultivent une même négation de la spécificité du politique et de sa fonction éminemment médiatrice au service du bien commun.

Marcel DEMARQUIS

(1) Cf. l'éditorial de Bertrand Renouvin « *Qu'ils répondent de leurs actes !* » dans *Royaliste* n° 728.

(2) Cf. l'article de Gérard Leclerc, « *Fatalité de la guerre ?* » dans *Royaliste* n° 729.

(3) Préface à A. Mendizabal, « *Aux Origines d'une tragédie - La politique espagnole de 1923 à 1936* ». *Oeuvres complètes*, Vol. VI, pp. 1215-1255.

# L'Europe finlandisée

**La Finlande assurera la présidence de l'Union européenne à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1999. Pays qui jusqu'en 1917 faisait partie de l'Empire russe et entre 1945 et 1991 vécut à l'ombre de l'URSS, quelle image donnera-t-il de l'Europe à venir ?**

L'un des plus petits pays de l'Europe des quinze par sa population (5 millions d'habitants), l'un des membres les plus récents de l'Union (depuis 1995), la Finlande est tout étonnée de se retrouver le meilleur élève de Maastricht et d'Amsterdam.

Des pays nordiques, elle est le seul à être entrée dans l'euro, la Suède et le Danemark, membres de l'Union, restant en dehors de la monnaie unique, la Norvège quant à elle n'étant pas membre de l'Union.

Mais la plus grande originalité de la Finlande est d'être le seul pays de l'Union à avoir une frontière commune avec la Russie sur 1 300 km. Non membre de l'OTAN, la Finlande n'est toutefois pas neutre au sens de l'Autriche ou de la Suède. La neutralité fut de sa part moins un choix politique qu'une obligation. La fameuse « finlandisation », terme péjoratif qui fut toujours rejeté avec force par les Finlandais, limitait la marge de manoeuvre du gouvernement d'Helsinki. Mais elle était, de leur point de vue, le résultat et l'expression de leur farouche volonté d'indépendance. Elle avait été intelligemment utilisée par eux pour mener une politique étrangère dynamique illustrée notamment par le processus d'Helsinki qui a consacré le respect de l'intégrité des frontières intraeuropéennes et

donné naissance à l'OSCE (1).

Longtemps dépendante du marché soviétique où ses industriels s'étaient imposés, elle a réussi en quelques années sa reconversion sur les technologies de pointe de la communication (le téléphone mobile Nokia est finlandais) et connaît la croissance la plus rapide au sein de l'Union. C'est qu'elle a compris très vite tout le parti qu'elle pouvait tirer de la dissolution de l'URSS. Contrairement à la prédiction d'une célèbre académicienne sur le réveil des républiques d'Asie centrale (2), ce fut dans les pays baltes que Moscou joua et perdit la *perestroïka*. Le premier pays balte à se préparer à l'adhésion et le plus dynamique, l'Estonie, est aussi le plus proche de la Finlande et de la Russie. Si jamais la Russie s'associe à l'Union européenne, ce sera par Saint-Petersbourg, Tallinn et Helsinki.

Plutôt qu'un illusoire bloc scandinave, c'est l'ensemble balte jusqu'à Gdansk et Kiel qu'il faut stabiliser sinon la Finlande redeviendra ce bout du monde. Helsinki veut initier de nouvelles relations de sécurité dans ce secteur nord-est. Elle est donc directement intéressée à la réflexion sur la politique étrangère et de sécurité commune à laquelle il lui reviendra de présider au second semestre 1999. La pré-

sidence allemande, perturbée par le conflit du Kosovo, handicapée par l'impréparation de l'équipe Schröder qui n'avait en vue que la facture budgétaire dite Agenda 2000 et secouée par l'implosion de la commission, a été décevante sur le plan politique. Quand elle parle stratégie et sécurité, la petite Finlande sait de quoi elle parle.

Ce n'est pas un hasard si le président finlandais est aujourd'hui le représentant de l'Union dans les négociations sur le Kosovo, Martti Ahtisaari est un diplomate de carrière qui s'est notamment illustré aux Nations Unies dans la négociation avec les Sud-Africains sur l'indépendance de la Namibie. Outre ses qualités personnelles, c'est la position singulière de la Finlande sur l'échiquier européen qui explique ce choix. Assurant la future présidence de l'Union mais non membre de l'OTAN, sans être du tout neutraliste, partenaire privilégié de Moscou qui n'a élevé aucune objection de principe à son éventuelle adhésion à l'OTAN - par ailleurs interdite aux pays baltes - la Finlande pourrait préfigurer l'architecture de sécurité originale que recherche confusément l'Europe. C'est aussi ou d'abord cela qui se joue au Kosovo et pourquoi la Finlande y tient le premier rôle européen.

Yves LA MARCK

(1) Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe issue de la première conférence d'Helsinki (1973-1975).

(2) Hélène Carrère d'Encausse - « *L'empire éclaté : la révolte des nations en URSS* » - Flammarion, 1979.

## BRÈVES

♦ **ARABIE SAOUDITE** - Le roi Fahd a subi une nouvelle opération chirurgicale, fin mai, à l'hôpital ophtalmologique Roi Khaled à Riyad. Le souverain, âgé de 79 ans, multiplie les accidents de santé depuis l'embolie cérébrale qui l'avait frappé en novembre 1995. Physiquement diminué, ne se déplaçant qu'en fauteuil roulant, il continue cependant d'assumer sa charge n'ayant laissé que brièvement la régence au prince héritier Abdallah. Ce dernier, demi-frère du roi, âgé de 77 ans, a cependant progressivement pris en charge, de fait, la gestion du royaume. Il accomplit actuellement une large tournée diplomatique dans une dizaine de pays.

♦ **FRANCE** - Le prince Eudes de France, petit-fils du comte de Paris, et sa fiancée Marie-Liesse de Rohan-Chabot ont donné les détails concernant leur prochain mariage le 10 juillet prochain. La cérémonie religieuse aura lieu à l'église d'Antrain (Ile-et-Vilaine) suivie d'une réception au château voisin de Bonnefontaine, berceau de la famille Rohan-Chabot. Les futurs époux ont décidé de donner une tonalité régionale à leur mariage pour « *défendre le savoir-faire français et mettre en valeur les produits du terroir* ». Ainsi ils ont demandé pour la réception de privilégier la gastronomie bretonne et de faire appel uniquement aux producteurs locaux.

♦ **ALBANIE** - Interrogé par *Le Monde*, le roi Leka I<sup>er</sup> d'Albanie a réaffirmé avec force sa conviction que seul le rattachement du Kosovo à l'Albanie constituerait une solution souhaitable. « *Après ce qui s'est passé, les Kosovars ne pourront plus jamais vivre aux côtés des Serbes [...]. A terme, les Albanais du Kosovo devraient pouvoir exercer leur droit à l'autodétermination. Mais on en est pas là. Pour l'instant ils sont en train de se faire massacrer par les Serbes* ».

♦ **JORDANIE** - Poursuivant son intense activité diplomatique, le roi Abdallah II de Jordanie a effectué à Paris, début juin, une visite de travail. Il a été reçu par Lionel Jospin puis par Jacques Chirac qui a donné en son honneur un dîner à l'Élysée. Cette rencontre est le prélude à la visite d'État que le souverain hachémite doit faire en France au mois de novembre.

♦ **SUEDE** - Prenant la parole le 6 juin, jour de *Svenska Flaggdag* - le jour du drapeau suédois, qui est celui de la fête nationale - le roi Carl XVI Gustaf de Suède a prié ses sujets « *de lutter contre la violence, le racisme et la haine des étrangers* » lors d'un discours prononcé à Karlstad. Le roi a terminé la journée nationale à Stockholm où la famille royale a défilé en équipage attelé avant de regagner le palais royal, qui, à cette occasion, avait été ouvert à toute la population.

# Paix et démocratie

**P**rince de Monténégro, Nicolas Pétrovitch Njegosh mène depuis dix ans des actions pour le développement de la République

monténégrine et pour la défense des droits de l'homme dans tous les pays qui constituaient l'ancienne Yougoslavie. Accompagné de son épouse, le prince s'est rendu récemment au Monténégro pour organiser une aide directe aux réfugiés du Kosovo. Son analyse de la situation dans les Balkans, son témoignage sur la détresse albanaise et le jugement qu'il porte sur la guerre sont de toute première importance.

■ **Royaliste : Monseigneur, vous n'avez pas attendu la tragédie du Kosovo pour vous engager personnellement...**

**Prince N. P.-Njegosh :** J'avais entrepris avec plusieurs amis un certain nombre d'actions en vue de présenter une alternative à la violence. Nous avons ainsi mené des actions en vue de renforcer les différentes sociétés afin qu'elles puissent résister aux pressions des régimes en place, nous avons organisé un soutien aux militants des droits de l'homme, avec l'association IZBOR, dans le domaine de la culture avec les Biennales qui se sont tenues à Cetinje, dans les médias, en matière éducative...

On parle beaucoup des enjeux de pouvoirs, des stratégies militaires, mais on oublie trop souvent la société civile. Or dans chaque pays de l'ancienne Yougoslavie, il y a des gens qui vivent, qui travaillent, qui élèvent des enfants. Alors qu'ils sont très proches de nous dans leur existence et par leurs préoccupations, ils ont été oubliés ou négligés parce que nous avons ici une vision manichéenne des choses : nous regardons ces peuples, ces familles, ces personnes à travers les États et leurs dirigeants.

Pendant ces dix années de conflits, on n'a pas pensé que cette société civile, que ce soit en Croatie, en Serbie, en Bosnie, s'est considérablement

dégradée à cause de dirigeants qui n'avaient comme ambition que de conserver le pouvoir, grâce au nationalisme, ou à l'intégrisme religieux utilisé pour développer le sentiment identitaire.

■ **Royaliste : Quels ont été les principaux aspects de cette dégradation de la société ?**

**Prince N. P.-Njegosh :** Les élites sont parties. Les jeunes qui avaient de l'ambition sont allés étudier et travailler à l'étranger. Ceux qui sont restés ont perdu leur ancien statut. Pour ne prendre qu'un exemple, de nombreux professeurs, médecins, cadres, qui ont été réduits à la misère, ont été obligés de se livrer au marché noir pour faire vivre leur famille. À cause de cette fuite des élites, ce sont les gens les moins avouables qui ont occupé les premières places, ce qui leur a permis d'étendre leurs malversations. Ainsi, en Croatie, de récents scandales financiers ont montré la faiblesse de la société croate et lorsqu'on quitte Zagreb, qui conserve une belle apparence, la pauvreté des campagnes est consternante. D'où un immense découragement - celui des professeurs notamment. Dans l'ancienne Yougoslavie, les universités étaient d'un bon niveau, de même que les écoles secondaires. En Serbie et au Monténégro, la situation était déjà catastrophique avant la guerre : beaucoup de profes-

seurs absents (en Serbie, nombre d'entre eux ont été exclus de l'enseignement depuis un an pour raisons politiques) et ni les écoliers ni les étudiants ne pouvaient suivre normalement leurs cours.

D'un point de vue général, le peuple est très touché par les difficultés économiques. La conjonction des régimes nationalistes autoritaires, de la décomposition sociale et du délabrement économique donne un spectacle désolant dans toute l'ancienne Yougoslavie. Les régimes croate, bosniaque, et serbe contrôlent tout, par le biais de la police, jusqu'au petit marchand de cigarettes. Les partis politiques d'opposition sont inexistantes à l'échelle des différents pays car ils sont dépourvus de moyens, alors qu'il y a partout des personnes de grande qualité : les oppositions sont donc factices car elles dépendent du régime en place. Par exemple, Vuk Draskovic ne peut pas subsister en Serbie s'il ne fait pas allégeance au pouvoir.

L'erreur des diplomates occidentaux a été de considérer que, du fait de la faiblesse de ces oppositions, on ne pouvait pas envisager une alternative politique aux régimes en place. Ceux-ci pouvaient donc organiser des élections qui leur étaient systématiquement favorables. Mais l'Europe de l'Ouest s'est désintéressée des personnes et des groupes qui résistaient à la logique de guerre et à la dictature, alors qu'il y avait une formidable

énergie disponible, un fantastique désir de liberté. Pour le prix du F 117 qui est tombé près de Belgrade au début de l'actuel conflit, on pouvait offrir la liberté aux Serbes. On ne l'a pas fait, et j'en éprouve, comme beaucoup, une très grande amertume.

■ **Royaliste : Comment jugez-vous l'offensive menée par l'Otan ?**

**Prince N. P.-Njegosh :** On ne peut parler de l'offensive de l'Otan sans évoquer au préalable la politique criminelle de nettoyage ethnique menée depuis bientôt dix ans par le régime de Milosevic et le nationalisme grand-serbe en Croatie, en Bosnie et au Kosovo depuis son accession au pouvoir. Cependant, même si toutes ces années nous avons espéré une réponse musclée de

la communauté internationale face à cette renaissance du national-socialisme en Europe, personne ne pouvait imaginer une telle violence aveugle de la part des pays démocratiques et qui plus est au nom de la morale.

En France même, nous sommes très partagés car nous sentons qu'il est très difficile de choisir entre deux violences, mais nous savons aussi que, si les bombardements durent encore longtemps, l'Europe de l'Ouest en subira le contrecoup. Déjà, l'Italie est très agitée, les Verts allemands se sont violemment affrontés lors de leur récent congrès, et les responsables politiques européens ne pourront pas rester insensibles aux questions que se posent les opinions publiques.

L'Europe balkanique vit dans la barbarie et la peur depuis dix ans, et les événements sont tellement invraisemblables que beaucoup ont l'impression qu'ils sont la proie d'un délire. Mais à l'Ouest aussi, nous sommes maintenant plongés dans une ambiance surréaliste, dans un climat de folie. Deux mois de campagne aérienne, des milliers d'avions envoyés par les pays les plus riches et les plus puissants du monde, des tonnes et des tonnes d'explosifs déversés sur ce qui n'est après tout qu'un petit pays, placé sous la férule d'un petit dictateur bureaucrate. Et les massacres s'ajoutent aux massacres, sans pouvoir stopper cette déportation des Albanais du Kosovo qui nous fait honte à tous.

Terrible piège. Slobodan Milosevic fonde son pouvoir sur la guerre ; et les chefs de l'Otan, qui ont proclamé qu'ils allaient le faire tomber sans y parvenir, sont poussés à la guerre totale qu'ils voudraient faire sans perdre un seul homme ! L'Otan tente de faire craquer Milosevic en terrorisant le peuple serbe, et Milosevic s'en moque car il n'aime aucun peuple. Son armée et ses milices se comportent au Kosovo et au Monténégro comme des troupes d'occupation. En Yougoslavie, c'est toujours la guerre contre les civils qui continue : elle est faite par les troupes de Milosevic et par les avions de l'Otan.

Comment voulez-vous que les citoyens qui vivent à l'Ouest n'éprouvent pas de l'angoisse à ce spectacle, et ne soient pas touchés par l'affolement à l'idée qu'ils sont peu à peu entraînés dans le chaos.

■ **Royaliste : En compagnie de votre épouse, vous étiez il y a peu au coeur de ce chaos.**

**Prince N. P.-Njegosh :** Oui. Nous étions au Monténégro, avec ces réfugiés qui sont des gens semblables à ceux que nous rencontrons en France - des postiers, des ingénieurs, des paysans - qui vivaient une vie tout à fait ordinaire (le mot n'est pas péjoratif) et qui sont plongés dans une immense tragédie. Ils n'ont plus rien, ils ne sont plus rien : plus de papiers, parfois même plus une seule photographie de leurs parents. C'est indicible. Nous les aidons autant que nous pouvons, avec l'association de solidarité que je préside.

La plupart des Monténégrins accueillent avec humanité tous ces réfugiés malgré une armée hostile, nous pensons qu'il faut aider les Monténégrins à aider les réfugiés.

■ **Royaliste : Quelle est la situation politique au Monténégro ?**

**Prince N. P.-Njegosh :** Depuis deux ans, le président, le gouvernement et une grande partie de la population tentaient de se détacher de Belgrade. Il ne s'agit pas tant d'obtenir l'indépendance que de faire une politique différente en préservant le statut du Monténégro comme république souveraine au sein de la fédération yougoslave. C'est un projet réaliste car aucun État de l'ancienne Yougoslavie ne peut vivre isolé des autres : au Monténégro comme ailleurs, la revendication indépendantiste est au départ une protestation contre la dépendance. Mais - pensons à l'Espagne qui a maintenu son unité en se débarrassant du fascisme - la véritable solution est une autonomie dans un ensemble démocratique. Le projet du Monténégro consiste à développer les échanges économiques avec l'ouest européen et à entreprendre des réformes démocratiques sur le plan intérieur : il y a maintenant une véritable

liberté de la presse, qu'apprécient les journalistes et opposants serbes qui se sont réfugiés au Monténégro. L'élection de Milo Djukanovic (première défaite politique de Milosevic), puis la victoire de la coalition des partis favorables au nouveau président lors des élections législatives a conforté cette évolution réformatrice et conforté les espoirs - ceux de la jeunesse tout particulièrement. Il y a trois mois, l'ouverture sur l'extérieur était nette.

Puis il y a eu une première vague de réfugiés du Kosovo (30 000 l'été dernier) qui a fait sentir combien le Monténégro était fragile. Le gouvernement parvint cependant à maîtriser la situation, jusqu'à la conférence de Rambouillet où les Américains ont joué les pompiers pyromanes - en soutenant l'UCK tout en organisant les négociations avec un Milosevic qui, comme je l'ai dit, n'existe que par la guerre. Les bombardements de l'Otan ont été une réponse infantile à une situation que les diplomates ont laissé s'envenimer : les efforts de l'opposition serbe ont été anéantis, le gouvernement monténégrin s'est trouvé dans une situation impossible puisque qu'il avait prêché pour une ouverture en direction de nations qui ont décidé de bombarder le Monténégro. Le pays vit maintenant dans une tension très vive entre l'armée fédérale et le gouvernement qui dispose de ses propres forces de police et qui est soutenu par une partie de la population. Mon angoisse est extrême car le pire après toutes ces horreurs serait une guerre fratricide au Monténégro.

Propos recueillis par  
B. LA RICHARDAIS

## SOS ROZAJE

Le prince Nicolas Pétrovitch-Njegosh est président de l'association *Solidarité Europe Monténégro*. Lors d'un récent voyage, le prince a organisé une aide qui permet, directement, l'achat, l'acheminement et la distribution de nourriture aux réfugiés albanais du Kosovo, notamment ceux des camps de Rozaje. Adhésions et dons auprès de M. Eric Starcevic, trésorier de la SEM, 21<sup>er</sup>, rue Voltaire, 75011 Paris.



■ A Cetinje, l'accueil des vieux Monténégrins au petit-fils du roi Nicolas I<sup>er</sup> qui porte le même prénom que son grand-père.

## PARUTIONS

◆ **GENDARMES** - A l'heure où une actualité « brûlante » propulse la gendarmerie à la Une des journaux, paraît un livre qui retrace l'histoire des quelques 300 gendarmes qui choisirent, eux, vers 1791, de prendre le maquis et de rejoindre les chouans, l'armée vendéenne ou celle des Princes en Angleterre. Précieux pour les historiens de la résistance royaliste, cet ouvrage comporte plus de 280 notices biographiques et de nombreux documents dont les ordres de batailles des différentes armées royalistes.

Jean-Michel Cadenas - « **Les gendarmes de la Contre-Révolution** » - Éd. régionales de l'Ouest, 154 p. - prix franco : 170 F.

◆ **ACTION FRANÇAISE** - Les héritiers de l'A.F. célèbrent cette année le centième anniversaire de leur naissance. Pierre Pujo, directeur du bimensuel *Action Française* 2000, apporte sa contribution à cette commémoration sous forme d'un petit livre retraçant l'histoire de ce mouvement au cours des cinquante dernières années. On ne s'étonnera pas de trouver sous sa plume une apologie sans réserve des campagnes menées, mais son travail n'en constitue pas moins une utile contribution à l'histoire du royalisme. Les anciens de la NAR s'amuseront à lire le récit - vu de l'autre rive - de la scission fondatrice de notre mouvement il y a vingt-huit ans. Un petit cahier-photo illustre l'ouvrage.

Pierre Pujo - « **Un demi-siècle d'Action Française** » - Éd. Godefroy de Bouillon, 142 p. - prix franco : 123 F.

◆ **ROIS SANS COURONNE** - Si vous êtes lassés de l'actualité politique, excédés de la bouillie télévisuelle, dégoûtés du temps présent, précipitez-vous sur la réimpression du livre du baron Marc de Villiers du Terrage paru au début de ce siècle. Du roi des Canaries à l'empereur du Sahara en passant par l'État libre de Couani, c'est une pittoresque galerie de tableaux de rois éphémères sur des territoires contestés. Si quelques uns d'entre eux frôlèrent les limites de l'escroquerie, la plupart furent des rêveurs un peu utopiques à qui le souci de leur « mission » finit par conférer une certaine légitimité. Les amateurs seront sensibles à la qualité de l'ouvrage, illustré d'une trentaine de gravures et cousu à l'ancienne.

Baron Marc de Villiers du Terrage - « **Rois sans couronne** » - Plein Chant, imprimeur-éditeur, 430 p. - prix franco : 160 F.

◆ **MAROC** - Les amoureux du Maroc se doivent d'avoir lu le récit du voyage qu'y fit l'Américaine Edith Wharton pendant la Grande Guerre. Aux descriptions des sites et au récit des choses exceptionnelles qu'elle y vit s'ajoute des observations fines ainsi que des considérations générales sur le Maroc et un hommage à l'oeuvre que le Maréchal Lyautey y avait entreprise.

Edith Wharton - « **Voyage au Maroc** » - Gallimard - prix franco : 75 F.

## Usine à gaz

# La leçon du professeur Foyer

**Ancien garde des Sceaux du général de Gaulle, juriste éminent, Jean Foyer explique magistralement comment s'effectue l'aliénation de notre souveraineté nationale, au mépris de la liberté de chaque citoyen.**

Au vu du titre, on se dit, lassé, qu'il s'agit du énième pamphlet contre l'europhisme. Un coup d'oeil sur la table des matières suffit à corriger la première impression. L'adresse à la France (1) traduit la blessure d'un patriote de droite et l'indignation d'un juriste éminent, mais le texte qu'il nous donne, lourd d'émotion contenue, doit être lu comme une belle et grande leçon de droit.

Cette leçon commence par le rappel de l'histoire du concept de souveraineté, tel qu'il s'est théoriquement affirmé dans la philosophie politique, et concrétisé dans la royauté française. Contre l'idéologie aujourd'hui dominante, Jean Foyer écrit que la souveraineté est une « émancipation ». La nation qui se veut souveraine marque son indépendance à l'égard des puissances extérieures et garantit la liberté aux « francs-sujets » sur un territoire défini. Ce lien entre la nation - royaume ou république - et la liberté (individuelle et collective) est assuré par l'État. C'est ce que dit le légiste Loyseau en 1669 : « *la souveraineté est du tout inséparable de l'Etat...* ».

Profondément bouleversée par la Révolution française, mais cependant fidèle à sa philosophie originelle, la doctrine française de la souveraineté n'est plus à la mode. Des

esprits légers ont inventé la formule du « droit sans l'État », qui tient lieu de pensée juridique dans les milieux européens. Qu'importe l'absurdité, pourvu qu'on détruise la souveraineté étatique et qu'on « dépasse » la nation au profit d'une mythique fédération européenne.

La démonstration de Jean Foyer est sur ce point implacable. Diplômé de l'Académie de Droit international de La Haye, président de la Commission des lois à l'Assemblée nationale pendant quatorze ans, Jean Foyer sait précisément de quoi il parle. Notre juriste a fait un immense effort de clarification, indispensable pour qui veut se repérer dans la tuyauterie d'une usine à gaz dont les plans successifs (traités de Rome, de Maastricht, d'Amsterdam, Acte unique) ne se superposent pas toujours. Confusions institutionnelles, fouillis de textes d'apparence juridique, conflits entre des pouvoirs de fait producteurs de normes édictées sous la pression de groupes plus ou moins avoués : ce qu'on appelle « construction européenne » est un invraisemblable amas de structures destructurées et auto-destructurantes.

C'est dans ce magma que notre souveraineté est en train de se perdre. On connaît la Commission de Bruxelles, et la manière dont cet organe d'exécution s'arroge des pou-

voirs normatifs. On ignore trop souvent la Cour de justice européenne, qui ne cesse d'étendre sa compétence, et la Cour européenne des droits de l'homme, auquel le traité d'Amsterdam reconnaît un véritable pouvoir disciplinaire. On n'a pas prêté assez d'attention à la jurisprudence de notre Cour de Cassation, puis du Conseil d'État, qui ont reconnu la supériorité des normes européennes sur la loi française pour des motifs que Jean Foyer conteste à juste titre.

Car les autorités françaises, tous pouvoirs et toutes tendances confondues, consentent ou coopèrent activement à notre abdication. Au profit d'un droit supérieur ? Non pas. Ce sont des « commissaires » incontrôlés, corruptibles et parfois corrompus, c'est un « gouvernement » de juges idéologues qui veulent nous obliger à réviser des lois françaises qui sont l'expression de la volonté générale. L'aliénation de la souveraineté nationale détruit le principe et la pratique démocratiques - donc les conditions d'exercice de la liberté.

Tout serait-il perdu ? Jean Foyer pêche par excès de pessimisme : l'idéologie fédéraliste se noie dans les compromis entre États, et l'Allemagne est dans une crise trop profonde pour nous menacer de son emprise. Mais la leçon de droit de l'ancien Garde des Sceaux mérite notre attention extrême.

**Jacques BLANGY**

(1) Jean Foyer - « **France, qu'ont-ils fait de ta liberté ?** » - Éditions François-Xavier de Guibert, 1999 - prix franco : 129 F.

## Idées

# La République du Roi

Dans le *Nouvel Observateur* (du 3-9 juin), Jacques Julliard revient une fois de plus sur le principe de souveraineté auquel il entend définitivement régler son compte : « *Le principe de souveraineté a été conçu d'emblée par les juristes comme un moyen de rendre le monarque irresponsable et d'asseoir l'absolutisme royal. Son transfert au peuple par la Révolution française lui a conféré une légitimité démocratique, sans l'exonérer de ses origines métaphysiques et de son caractère autoritaire* ». Je laisse ici l'essentiel des propos de Jacques Julliard qui concerne la guerre en Yougoslavie et l'inculpation de Milosevic, qui réclamerait une autre discussion approfondie, pour affirmer un désaccord sur le principe de souveraineté, qui d'ailleurs ne le surprendra pas plus que les lecteurs de ce journal.

Pour expliquer ce désaccord, il me suffira de renvoyer au petit ouvrage où notre ami Luc de Goustine vient de réunir quelques extraits substantiels de Jean Bodin, en les mettant fort heureusement en situation (1). S'il est un penseur de la souveraineté c'est bien Jean Bodin, et singulièrement de la souveraineté du roi associée significativement à la notion de République (« *Republique est un droit gouvernement de plusieurs mesnages, et de ce qui leur est commun, avec puissance souveraine* »). Cette définition admirable suffirait en soi à montrer comment un écrivain politique aussi averti que Julliard peut passer à pieds joints sur ce qui est au point de départ de la souveraineté. Là où il voit le pur arbitraire, Bodin voit le début de l'état de droit, avec concomitamment l'origine d'une communauté politique établie sur la notion d'un bien commun qui fait toute la légitimité de la souveraineté. Et il est singulier que là où Julliard discerne l'émergence de l'arbitraire et de la violence, Bodin discerne strictement le contraire. C'est un sérieux paradoxe sur lequel il vaut la peine de s'expliquer !

Il me semble d'ailleurs que par rapport à ce qu'il avait écrit précédemment, et par rapport à ce qu'il nous avait écrit ici (2), Julliard pousse la logique de son refus au point extrême. Car à le suivre, c'est la notion de communauté politique qui est en cause, comme suspecte absolument et il ne semble concevoir d'alternative qu'au travers de ce tribunal international qui a inculpé le président yougoslave. Si on suit sa pensée, il faudrait démanteler toutes les souverainetés nationales (y compris celle des États-Unis représentés pourtant comme le modèle même de la démocratie) au profit d'un droit international. Admettons. Mais cela ne va pas sans problème. Ce droit international lui-même ne saurait s'instaurer dans la pure abstraction du droit. Il lui faut un cadre d'exercice reconnu, une autorité et même une souveraineté d'autant plus considérable qu'elle s'étendra à la terre habitée ! Il n'y a de justice internationale possible que si préalablement une communauté internationale s'est constituée, une république à la dimension du monde si l'on veut, c'est-à-dire un véritable espace de souveraineté pour un droit international. J'ajoute d'ailleurs que je souhaite de toutes

mes forces un tel espace, même si je doute qu'il se créera sur la dénegation des espaces intermédiaires de souveraineté qui sont des « républiques » où l'état de droit a pu s'établir grâce à la fondation de vraies communautés politiques.

Mais ici rien ne vaut le recours au texte français du XVI<sup>e</sup> siècle, si savoureux et si persuasif de Jean Bodin. Notre grand juriste montre que, loin d'en être la négation, le principe de souveraineté est la condition même de l'état de droit et de l'instauration de la justice pour un peuple. Loin de délier le monarque de toute responsabilité, en légitimant sa violence arbitraire, la souveraineté est le principe qui le voue le plus rigoureusement à la justice, au respect des *mesnages*, et au progrès du bien et de la liberté des personnes. C'est ainsi que s'affirme, dit Bodin, la différence du monarque au tyran, ou même à une puissance seigneuriale. Le seigneur ne devient roi que lorsqu'il change « *la Monarchie seigneuriale en Royale* », ce qui suppose l'abandon des prérogatives féodales sur les personnes et sur les biens. De même il y a les propriétés de la couronne, et non point celles du monarque liées au souci strict de l'État.

Ces distinctions sont essentielles pour savoir l'origine de l'état de droit, qui suppose la primauté du droit commun ainsi qu'un roi qui n'a de légitimité qu'à servir la communauté politique et à faire progresser la justice. Il n'est pas du tout fortuit que Bodin insiste dans le livre premier de sa *République* sur l'esclavage et pose la question : « *s'il faut souffrir les esclaves en la République bien ordonnée* ». Sur ce point je cite la superbe préface de notre ami Luc : « *Parcourant l'histoire des coutumes et les effets de la servitude instituée, [...] (Bodin) fait ressortir, non pas seulement l'immoralisme, mais l'antinomie fondamentale de l'esclavage avec l'état de droit. Et il l'illustre par le vieil adage qui veut que « mesmes l'esclave d'un étranger est franc et libre, si tost qu'il a mis le pied en France ». Le fait que le royaume observe ce principe, exemplaire et minoritaire parmi les nations, justifie que l'on veuille « absolue » la souveraineté du Prince* ».

Jacques Julliard répondra sans doute que ce caractère absolu peut se retourner contre le droit, et laisser libre cours à la violence dans le cadre d'une souveraineté nationale qui se veut délivrée de tous principes supérieurs, aujourd'hui les droits de l'homme. Bien sûr, mais la perversion de la souveraineté ne porte pas condamnation du principe sans lequel il n'y aurait plus que la revendication anarchique des individus au détriment de tout intérêt général et du bien de la personne à ce degré de généralité morale et métaphysique qui fonde le droit. Nous sommes là au coeur d'une discussion extrêmement actuelle, dès lors que ce qu'on appelle mondialisation signifie une certaine tendance à la déréglementation et à l'anomie au profit de la toute puissance des marchés. C'est là qu'on s'aperçoit de la perversité du démantèlement de la souveraineté. Il me semble qu'il vaut mieux parier pour un progrès du droit international qui s'appuie sur les espaces de droit garantis déjà par la souveraineté des communautés politiques.

C'est pourquoi Bodin nous intéresse. La souveraineté était le voeu des politiques au fond de la détresse des luttes civiles du XVI<sup>e</sup> siècle. Une justice qui ferait fi des souverainetés précipiterait le monde dans une anarchie incontrôlable.

(1) Jean Bodin - « **Les six livres de la République** » (morceaux choisis) préface de Luc de Goustine - Éditions Confluences - prix franco : 62 F.

(2) Réponse de Jacques Julliard à l'article « *Pour la souveraineté* » (*Royaliste* n° 722) parue dans *Royaliste* n° 725.

par Gérard Leclerc



# L'âme et la grandeur

« C'est un fort beau, bon et jeune empereur ; il est sympathique, intelligent, sérieux ». Ainsi s'exprimait Napoléon sur le compte d'Alexandre 1er, Tsar de Russie.

Petit-fils adoré de la Grande Catherine, il traîna déjà tout enfant tous les coeurs après lui. La biographie que lui consacre Paul Mourousy permet de faire agréablement connaissance d'un personnage essentiel.

Éduqué par un Suisse, partisan des « Lumières » et de la Révolution française, le jeune prince garda toute sa vie les principes qui lui furent inculqués, et ne se contenta pas à l'instar de sa grand-mère de n'en tenir aucun compte. Catherine aurait bien voulu qu'il lui succédât directement, mais elle ne put y parvenir, et ce sont les principaux hiérarques de la société russe qui se chargeront d'« éliminer » Paul 1er du pouvoir en 1801. Alexandre, sans prêter la main, ni même approuver formellement le complot ne fit pourtant rien pour empêcher l'exécution.

A 24 ans, il se retrouvait à la tête de la Russie dans une des périodes les plus troublées de l'Histoire. Libéral, il tenta de réaliser par deux fois un certain nombre de réformes, mises sur pied par un comité secret de gouvernement qu'il intitula « Comité de Salut Public ». Les résistances au changement et un immobilisme proverbial dans son pays furent les premières raisons de la faible portée de ses décisions. Mais, bien au-delà, c'est la guerre en Europe et les menées de Napoléon qui l'empêchèrent d'y apporter toute l'énergie nécessaire. Très tôt, l'empereur français chercha l'amitié et l'alliance du

jeune souverain par lui subjugué. Alexandre n'en fut pas moins un allié courageux et exigeant, bravant sans peur l'hostilité véhémement de son pays à ce rapprochement avec « l'Ogre de Corse ». Jamais il ne se laissa manipuler et c'est lui la seule vraie âme de la résistance à l'hégémonie napoléonienne en Europe, avant l'arrivée au pouvoir de Metternich.

Profondément humain, constant, intelligent, détestant la guerre, c'est pourtant lui qui fit chuter Napoléon, réussite dont l'éclat est encore rehaussé par son comportement de vainqueur magnanime envers la France qu'il aimait et à qui il évita de connaître les affres du démembrement.

Malgré cette éclatante victoire, la Russie était au bord de l'abîme, ruinée, en butte à l'agitation politique, Alexandre dut se conduire en vrai autocrate ce qui de son propre aveu était en contradiction avec lui-même. Le dégoût du pouvoir, ses idées libérales contrariées, un mysticisme de plus en plus profond l'amènèrent à fuir Saint-Petersbourg et à mener une vie plus conforme à sa nature. Sur sa mort plane un mystère, et la rumeur populaire affirme qu'il se retira du monde pour se réfugier dans une vie d'anachorète, très conforme au personnage, et mourir quarante ans après sa mort officielle et en odeur de sainteté.

Pascal BEAUCHER

Paul Mourousy - « Alexandre 1er tsar de Russie » - Éd. du Rocher - prix franco : 152 F.

# Le flâneur amoureux

Aux érudits qui vous estourbissent de dates, aux guides débitant de l'histoire chronomètre à la main, préférez un compagnon de promenade, amoureux de Paris et du boulevard Saint-Germain.

Par association d'idées, on pense à Saint-Germain-des-Prés, à Jean-Paul Sartre et à la belle chanson de Juliette Gréco « Il n'y a plus d'après... »

Gabriel Matzneff sur les traces des existentialistes ? Vous n'y êtes pas, mille sabords. Dans sa jeunesse, Gabriel a bien suivi Jean-Paul, mais c'était en compagnie d'un camarade, sartrien dévot, qui ramassait les mégots de son idole et les rangeait pieusement dans de petites boîtes. Quant à la chanson, Matzneff fait remarquer à bon escient que s'il n'y a « plus d'après à Saint-Germain-des-Prés » c'est qu'il n'y a pas eu beaucoup d'avant.

Ceci pour une raison simple, qui montre que c'est parfois tout bêtement que le néant vient à être : la fameuse place date de 1866, ce qui signifie que Chateaubriand, mort en 1848, n'a jamais emmené ses maîtresses à la terrasse des Deux-Magots. Et Robespierre, pour ne citer que lui, ne soupait point chez Lipp alors que François Mitterrand, homme d'État plus matzneffien que socialiste, était un familier de la célèbre brasserie.

Les amateurs de nostalgie en seront pour leurs frais : le *Boulevard Saint-Germain* (1) de Gabriel Matzneff n'est pas un guide du bleu à l'âme. Mais puisque l'auteur se place sous l'égide de Vladimir Jankélévitch je reprendrai sa juste mesure - « la nostalgie n'a que faire des souvenirs distingués » - pour l'appliquer aux

promeneurs amoureux des villes, et aux amoureux tout court, qui ne sont pas toujours des esthètes férus de « vieilles pierres ».

A la différence des clients du Vieux Campeur, amateurs de cimes et de précipices, de galoches et de sacs à dos, le flâneur urbain peut aimer un bar-tabac ordinaire, une station de métro, un vieux cinéma. Il suffit de les avoir fréquentés en amicale compagnie, avec sa maîtresse ou son amant. De ce point de vue, Gabriel Matzneff, piètre sartrien, se situe à l'exact opposé de Max Weber qui croyait au « désenchantement du monde ». Pauvre pomme ! Il suffit d'un visage entraperçu pour enchanter à jamais la plus terne des rues. Cela dit, le promeneur matzneffien ne fait pas de la banalité vertu. Il trouvera sans coup férir l'église (orthodoxe) Notre-Dame-Joie-des-Affligés-et-Sainte-Geneviève (aucun guide ne la signale), prendra bonne note de l'itinéraire de l'autobus 24, retiendra les noms de restaurants délicieux ou simplement agréables, les adresses de Tallemant des Réaux, d'Artagnan et Alexandre Dumas.

L'ouvrage est à mettre dans toutes les mains - matzneffiens avertis, néophytes, ligues québécoises de défense des bonnes moeurs. A lire l'été, de préférence le 15 Août, à la Rhumerie ou Quai de Montebello.

Maria DA SILVA

(1) Gabriel Matzneff, « Boulevard Saint-Germain » - Editions du Rocher, 1998 - prix franco : 96 F.

# T'a pas cent balles ?

Lancée il y a maintenant sept semaines, notre souscription piétine et nous n'avons pas encore atteint la moitié de l'objectif... Rappelons celui-ci : pour équilibrer nos comptes et honorer nos échéances, il nous faut rassembler 50 000 F avant le fin juillet. Pourquoi cette date ? Tout simplement parce que, au vu des résultats de la souscription, le Comité directeur de la NAR devra prendre pendant l'été les décisions pour l'année à venir. Si, au 31 juillet, notre bilan reste déficitaire ce sera un plan d'économies qui s'imposera et, nos dépenses de fonctionnement étant déjà réduites au minimum, il faudra amputer le budget du journal soit en réduisant son rythme de parution, soit en diminuant son nombre de pages.

Triste perspective... Mais pour l'instant, je me refuse à l'envisager. Confiant dans la capacité de mobilisation de nos lecteurs et amis, je renouvelle mon appel : **donnez, donnez à la souscription, donnez généreusement et nous gagnerons !**

Yvan AUMONT

## 4e liste de souscripteurs

François Bonnet-Dupeyron 125 F - Mme Pierre Boudot 200 F - Jean Boutaud 100 F - Sabine Breuillard 170 F - Gaston Delfes 250 F - Xavier Denis 75 F - Marc Desaubliaux 1100 F - Pierre-J. Durbise 100 F - Philippe Fermon 500 F - Richard Fielz 500 F - Matthieu Gérain 200 F - Pierre Goubert 400 F - Jean Grimaldi d'Esdra 200 F - Véronique Hallereau 100 F - Yves Lacoste 200 F - Christian Mory 300 F - Philippe Parisy 50 F - Jean-Christian Petitfils 300 F - Florent Rapeau 100 F - Stéphane Retzmanick 600 F - Jacques Roué-Daéron 211 F - Un royaliste du Maine 250 F - B.-O. de Stoop 70 F - Jacques Thelen 200 F.

Total de cette liste : 6 301 F  
Total précédent : 13 550 F  
Total général : 19 851 F

## Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : [royaliste@multimania.com](mailto:royaliste@multimania.com)
- ✓ Site Internet : <http://www.multimania.com/royaliste>
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : *Royaliste* - CCP 18.104.06.N Paris

À noter : les correspondants qui avaient l'habitude d'utiliser la ligne "personnelle" d'Yvan Aumont sont priés de ne plus le faire, cette ligne étant maintenant réservée aux communications électroniques.

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« abonné des mercredis » annuelle (50 F) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F).

**Mercredi 16 Juin** : Développement de la société en réseaux, interactivité, accès de

tous au Savoir, progrès inouïs de la démocratie mondiale grâce aux technologies de la communication et à Internet tout particulièrement. Tel est le discours à la mode, telle est la perspective moderne qu'on trace à grand renfort de publicité. Utilisateurs de La Toile, mais dubitatifs sur son enrobage idéologique, nous avons invité Lucien SFEZ, auteur voici plus de dix ans d'une magistrale « critique de la communication », à reprendre la question des « TECHNOLOGIES POLITIQUES » : idéologie diffuse, paradoxes, effets de domination, Internet n'est pas tel qu'on le présente.

**Mercredi 23 juin** - Dernière réunion avant les vacances. Sujet non encore fixé.

## CONSEIL NATIONAL

Le conseil national de la NAR se réunira à Paris le dimanche 20 juin. Rappelons que le conseil national se réunit deux fois par an et qu'il rassemble les membres du Comité directeur, les délégués élus par les adhérents et les anciens membres du Comité directeur. La veille, le 19 juin, Nicolas Lucas animera une réunion de l'équipe nationale

## ROYALISTE

Bertrand Renouvin se rendra à Bordeaux dans la deuxième quinzaine de juin pour une réunion-rencontre avec les abonnés de *Royaliste* et les sympathisants de la NAR. Cette réunion sera une excellente occasion pour faire découvrir notre mouvement à vos amis. Que les lecteurs intéressés se manifestent en téléphonant au journal.

## BOUCHES DU RHONE

Bertrand Renouvin sera à Marseille pour une réunion-rencontre avec les abonnés de *Royaliste* et les sympathisants de la NAR le **mardi 29 juin**. Tous renseignements auprès de notre délégué départemental : Alain Kinart au 04.91.48.25.33.

## ROYALISTE

Comme tous les ans *Royaliste* suspend sa parution pendant les vacances. Le dernier numéro, début juillet, sera un numéro spécial de 16 pages spécialement conçu pour faire connaître nos idées. A diffuser largement. Tarif : 5 ex. 40 F - 10 ex. 75 F.

## Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

Adresse : .....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

# Pas de droit sans l'État

Dans un pays atteint d'hyperinflation, les citoyens qui vont au marché avec une brouette de billets font l'expérience de la perte de la valeur de la monnaie. Il en est de même en politique : l'inflation verbale annonce inmanquablement la dévaluation des valeurs dont on cause à perdre haleine.

Il y a quelques années, le discours patronal sur la « ressource humaine » puis sur l'« entreprise citoyenne » annonça la dévalorisation des travailleurs - transformés en stocks, surplus et déchets - et la soumission des entrepreneurs à la spéculation mondialisée. Nos élites, surtout celle formée à l'école du bas-marxisme stalinien, glorifièrent la démocratie au moment où s'édifiait l'Europe du despotisme (mal) éclairé, et la République est actuellement célébrée par des dirigeants qui avouent leur impuissance devant la tyrannie des marchés.

Depuis quelques semaines, c'est le concept d'État de droit qui est à son tour victime d'inflation verbale. Mise en examen du préfet Bonnet, arrestation des assassins présumés du préfet Érignac, inculpation de Slobodan Milosevic par un tribunal pénal international, : que de « victoires » en si peu de temps !

A trop sabler le champagne, on oublie qu'il ne s'agit pas de marquer des points comme au billard. La politique est une oeuvre de raison, qui vise la pleine cohérence des principes et des actes, accomplie dans le moment présent et pour le long terme. Ce simple rappel, qui ne vaut pas définition complète, rend étrange le triomphalisme

qui règne à Matignon, place Beauvau et à *Libération*.

Dans les hautes sphères de la gauche morale, on s'accommode volontiers du lynchage politico-médiatique dont a été victime le préfet Bonnet, et l'on ne s'étonne pas que la paillote *Chez Francis* ait été rebâtie sur le domaine maritime, avec promesse d'une destruction ultérieure. En des lieux moins bien fréquentés, des marchands à la sauvette pourraient-ils ainsi bénéficier de sauf-conduits pour continuer un certain temps leurs activités illicites ?



Dans une nation, l'État de droit signifie que la loi s'applique en tous lieux et pour tous les groupes. Tel n'est pas le cas : nous avons laissé se reconstituer une société de privilèges éhontés, qui évoque celle que nos ancêtres monarchiens avaient détruite le 4 Août 1789. Et il faut sans cesse rappeler que les droits sociaux proclamés en 1946 ne sont pas respectés, et la Constitution délibérément violée puisque le gouvernement fait la guerre sans autorisation du Parlement.

L'organisation d'une justice pénale internationale ne signifie pas non plus que les nations seront désormais assujetties à une règle de droit supérieure.

Hormis le tribunal de Nuremberg, où la justice des hommes eut à juger d'un crime à la fois physique et métaphysique, il y a tout lieu de craindre que ces tribunaux soient l'instrument de la vengeance des puissants. Jugera-t-on les États-Unis pour complicité dans le coup d'État de Santiago du Chili ? Jugera-t-on les généraux américains pour crimes de guerre au Vietnam, au Panama en 1991, et en Yougoslavie (bombardement de populations civiles) ces deux derniers mois ?

Mélange de cynisme et de naïveté, le discours dominant s'ordonne autour de l'idée qu'il faut assurer le règne du droit sans l'État. Cette absurdité a la faveur des gouvernants, qui ruinent la souveraineté de l'État sans comprendre qu'ils sont en train de consommer la défaite du droit.

Pas de justice sans pouvoir politique qui donne force et mesure à la justice. Sinon nous aurons le gouvernement antidémocratique de la corporation judiciaire.

Pas d'État sans droit, puisque l'État se définit comme la réalisation, pour une collectivité historique singulière, de l'universalité du droit.

Pas de droit sans État, puisque l'État se définit comme l'instrument de la mise en oeuvre du droit, pour tous et pour chacun.

Il est de bon ton, en haut lieu, de se moquer de ces abstractions. Comme le mépris de l'État et du Droit se traduit par des violences très concrètes, dans les banlieues françaises et américaines, en Serbie et au Kosovo, les peuples prennent ces abstractions au sérieux et sanctionnent dès qu'ils le peuvent les mauvais serviteurs de la *res publica*. Aux élections européennes, le rejet de la classe dirigeante par les voix protestataires, les votes blancs et les abstentions, permet de mesurer précisément l'ampleur et la force de ce désaveu.

Bertrand RENOUVIN